



Communauté
d'Agglomération de
Valenciennes Métropole

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

PLANCHE A
Version Modifiée / MDC2
11 JUIN 2025

Commune de ARTRES

SECTEUR 1

4.1

Le territoire de la CAVM est concerné par des risques.
Il convient de se référer à la PLANCHE B du zonage.

LES ZONES PRESENTES SUR LA COMMUNE (ou en limite communale)

249901160_ZONE_URBA_20250613_MDC2

- Zones urbaines mixtes
- UA
 - UA(p3)
 - UB
 - UB(p2)
 - UB(p3)
 - UBe(p3)
- Zones dédiées aux équipements, activités de loisirs et de tourisme
- UL
- Zones urbaines à vocation économique
- UEa(p2)
- Zones d'extension à vocation mixte/habitat.(court/moyen terme)
- 1AU
- Zones d'extension à vocation mixte/habitat.(long terme)
- 2AU

- Zones à vocation agricole
- A
 - Alp(2)
 - Alp(3)
 - Aco
 - Acn
- Zones à vocation naturelle
- N
 - N(p1)
 - N(p2)
 - N(p3)
 - Np
 - Nj
 - Nj(p3)
 - Ni

LES AUTRES ELEMENTS GRAPHIQUES

- Bâti éligible au changement de destination
- Emplacement Réserve
- Secteur de mise en oeuvre d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation

Protection du patrimoine bâti (L151-19 du CU)

- Petit patrimoine (calvaire, chapelle, fontaine)
- Elément linéaire (mur d'enceinte, portail, grille, façade...)
- Bâtiment remarquable (église, maison de maître, corps de ferme, pigeonnier...)

Protection du patrimoine paysager (L151-23 du CU)

- Elément ponctuel (arbre, haie)
- Elément linéaire (fossé, talus, alignement d'arbres ou de haies...)
- Espace végétal de qualité (parc, jardin public/privé, boisement...)

Informations complémentaires

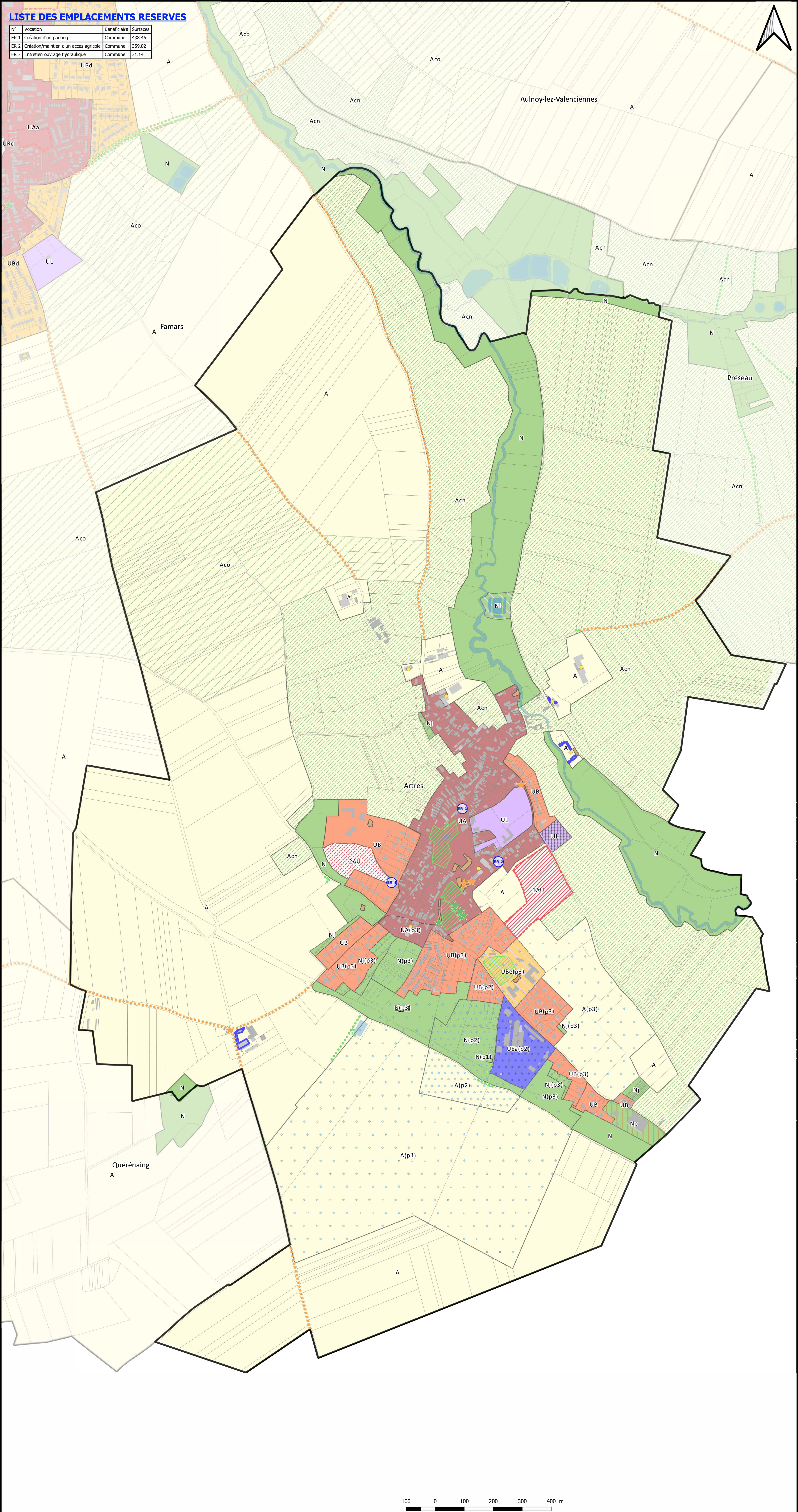
- Limites communales
- Siège d'exploitation agricole
- Cimetière existant

Hydrologie

- Surfaces et cours d'eau

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Vocation	Bénéficiaire	Surfaces
ER 1	Création d'un parking	Commune	438.45
ER 2	Création/maintien d'un accès agricole	Commune	359.02
ER 3	Entretien ouvrage hydraulique	Commune	31.14



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de Artres

SECTEUR 1

4.2

Légende

- Cours d'eau
- Aléa Faible
- Aléa Moyen

Risque retenu concernant des arôles :

Commune : Sommain-Vendegies-sur-Faillon

Communes voisines : Maing, Préseu, Maresches, Sepmeries, Quérénaing, Famars

Échelle : 0 250 500 m

Source : www.geotiques.gouv.fr, Ministère de la transition écologique et solidaire, BRGM

Légende

- Cours d'eau
- Risque ramené de 200% :
 - Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe
 - Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave
 - Pas de débordement de nappe ni d'inondation de cave

Maing

Préseaux

Maresches

Sepmeries

Vendegries-sur-Ecaillon

0 250 500 m

Source cadastre : PGN © Département du Nord. « Origine Cadastre. © Droits de l'Etat Réservés »